DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 03 FEVRIER 2011

Délibération n°2011.02.021

Politiques solidaires : désignation des délégués à diverses structures internes et externes LE TROIS FEVRIER DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 janvier 2011

Secrétaire de séance : Zahra SEMANE

Membres présents:

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Maurice HARDY à Catherine DESCHAMPS, Françoise LAMANT à Janine GUINANDIE, Véronique MAUSSET à Dominique THUILLIER, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA

Excusé(s):

Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Nadine GUILLET, Dominique LASNIER, Cyrille NICOLAS

DELIBERATION N°2011.02.021

POLITIQUES SOLIDAIRES / POLITIQUES SOLIDAIRES SOLIDAIRES | Rapporteur : Monsieur DAURE

POLITIQUES SOLIDAIRES : DESIGNATION DES DELEGUES A DIVERSES STRUCTURES INTERNES ET EXTERNES

Par délibération n° 116 du 29 mai 2008, le conseil communautaire a désigné Madame Marie-Noëlle DEBILY pour représenter le GrandAngoulême au sein du conseil d'administration de l'association Régie Urbaine (ARU).

Cependant Madame DEBILY ayant émis le souhait de ne plus faire partie de cette instance, il est proposé de désigner un autre délégué pour la remplacer.

L'assemblée ayant délibéré pour un vote à main levée,

Vu l'avis favorable de la commission des politiques solidaires du 19 janvier 2011,

Je vous propose:

DE DESIGNER Monsieur Philippe RICHARD pour représenter le GrandAngoulême au conseil d'administration de l'association Régie Urbaine.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE (1 ABSTENTION), ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :
09 février 2011	09 février 2011